



MASTER PSYCHOLOGIE (2^{ème} année)

PARCOURS PCS

Psychopathologie, Clinique et Santé

Responsable

Julie Arsandaux

julie.arsandaux@univ-nantes.fr

Secrétariat pédagogique

Mme Elise Moulin

Faculté de Psychologie

Nantes Université - Pôle Humanités

BP 81227 - 44312 NANTES Cedex 3

Tel : 02-53-52-26-40

psycho.secretariat-master@univ-nantes.fr

Année universitaire 2024-2025

INFORMATIONS UTILES

❖ Adresse de l'Université : Faculté de Psychologie

Nantes Université - Pôle Humanités
Faculté de Psychologie
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81227
44312 Nantes Cedex 3.

❖ Direction de la Faculté de Psychologie :

Fabienne COLOMBEL, Bureau 151, tél. 02-53-52-26-17

❖ Responsable administrative :

Solène MAINTEROT, bureau 158, tél. 02-53-52-26-48

❖ Secrétariat de la Faculté de Psychologie

Valérie BEZAULT, bureau 155, tél. 02-53-52-26-49

❖ Responsable pédagogique du Parcours PCS :

Julie ARSANDAUX, bureau 129, tél. 02-53-52-26-81, julie.arsандаux@univ-nantes.fr

❖ Secrétariat pédagogique :

Elise MOULIN, bureau 151, tél. 02-53-52-26-40, psycho.secretariat-master@univ-nantes.fr

❖ Coordonnées des enseignants-chercheurs de la Faculté de Psychologie membre de l'équipe pédagogique du parcours PCS :

ARSANDAUX J., bureau 129, tél. 02-53-52-26-81 Julie.Arsандаux@univ-nantes.fr

BOUDOUKHA A. H., bureau 138, tél. 02-53-52-26-08, abdel-halim.boudoukha@univ-nantes.fr

BUCOURT, E., bureau 140, tel. 02-53-52-29-02, emilie.bucourt@univ-nantes.fr

CONGARD, A., bureau 150, tel. 02-53-52-26-03, anne.congard@univ-nantes.fr

SALOME, F., bureau 127, tél. 02-53-52-26-23, franck.salome@univ-nantes.fr

❖ Bibliothèque de section (BS) psychologie :

Bâtiment C – 1^{er} Etage – tél. 02-53-52-26-19 - Heures d'ouverture affichées sur la porte.
Consultation, prêt d'ouvrages, revues, tests. Ci-joint le lien qui permet d'accéder à la liste des tests disponibles à la BS

<https://psychologie.univ-nantes.fr/bibliotheque>

La BS met à la disposition des étudiants :

- des postes équipés du catalogue local (BU et bibliothèques associées),
- des postes équipés pour la recherche sur les bases de données de psychologie. Des séances d'initiation ou d'aide à la recherche documentaire sont animées par la responsable de la bibliothèque.

Sur le site WEB de la Faculté de psychologie, l'onglet « Bibliothèques » est un lien vers la page de la bibliothèque de psychologie, page sur laquelle vous trouverez différentes informations.

❖ **Maintenance technique :**

VINCENT, J.-Ph., gestion et entretien du matériel informatique et audio-visuel de la Faculté de Psychologie bureau 157, tél. 02-53-52-26-24, jean-philippe.vincent@univ-nantes.fr

Services WEB

❖ **Site Web de la Faculté**

Un site Web regroupant de nombreuses informations (administratives, pédagogiques, recherche) est à la disposition des étudiants via le lien suivant : <http://www.psycho.univ-nantes.fr/>

❖ **Adresse électronique**

Une adresse e-mail est délivrée à chaque étudiant lors de son inscription administrative. Elle se présente sous la forme suivante: prénom.nom@etu.univ-nantes.fr

Cette adresse doit être activée, puis consultée très régulièrement. En effet, certaines informations, notamment pédagogiques, ne sont transmises que par cette voie. Il est donc indispensable de relever régulièrement le courrier correspondant à cette adresse institutionnelle. Attention : les échanges par mail avec les enseignants ne se font qu'avec les adresses universitaires.

❖ **Intranet**

Un accès intranet est proposé aux étudiants ayant activé leur adresse électronique institutionnelle (prénom.nom@etu.univ-nantes.fr). Cet accès propose différents webservices (forum, webmail, inscription au sport, madoc, etc.).

❖ **Madoc**

Il s'agit de la plateforme d'enseignement de l'université de Nantes. Elle permet aux enseignants de déposer des **documents pédagogiques et d'envoyer des mails collectifs aux étudiants. Il est important que les étudiants se connectent régulièrement sur Madoc afin de bénéficier de ces documents pédagogiques.**

Les ressources mises à votre disposition sur Madoc sont destinées **exclusivement à un usage pédagogique.** Elles ne peuvent en aucun cas être reproduites et diffusées sans l'autorisation de leurs auteurs, sur internet ou ailleurs.

❖ **Service Universitaire d'Information et d'Orientation – SUIO**

SUIO - 110 bd Michelet BP 42212 - 44322 NANTES cedex 3, tél. 02 40 37 10 00, suio.info.or@univ-nantes.fr

L'équipe du SUIO peut vous accompagner à finaliser votre projet professionnel, à rédiger des CV/Lettres, à préparer des entretiens, à contacter des entreprises, à rechercher des stages, etc.

Validation des compétences de recherche (TER)

Les compétences de recherche sont évaluées sur la base d'un Travail d'Etude et de Recherche
PMSPCS9U02 CONDUIRE UN PROJET DE RECHERCHE

PMSPCS9E2A - CONDUITE DE PROJET TER - qui traite d'une problématique en conformité avec les critères caractéristiques de ce type de travail (aspects méthodologiques en particulier). Ce document est validé par une note d'écrit et une note de soutenance orale (coefficient 8). Le mémoire (TER) **ne doit pas dépasser 40 pages maximum** hors bibliographie et annexes.

Deux exemplaires version papier + une version électronique (un exemplaire + une version électronique pour le directeur de mémoire et pour le deuxième membre du jury) **sont à déposer aux dates de remise indiquées ci-dessous (1^{ère} et 2^{ème} session).**

Date de remise du TER : 16 décembre 2024 avant 15h00 (session 1)
28 août 2025 avant 15h00 (session 2)

Dates de soutenance du TER : du 20 janvier au 07 février 2025 (session 1)
du 02 septembre au 11 septembre 2025 (session 2)

Validation du stage pratique (RS)

PMSPCS0U01 UE5 ACQUERIR UNE POSTURE PROFESSIONNELLE

PMSPCS0E1C EC 3- Suivi de stage

Le stage pratique est évalué sur la base d'un Rapport de Stage (RS) avec une note d'écrit et une note de soutenance orale (coefficient 30).

Le rapport est à remettre en deux exemplaires version papier + version électronique : un exemplaire pour le maître de stage, un 2^{ème} pour le second membre du jury. Ces deux exemplaires sont à déposer aux dates de remise, indiquées ci-dessous (1^{ère} et 2^{ème} session). Un exemplaire supplémentaire est destiné au(x) psychologue(s) référent(s)-praticien(s).

Date de remise du RS : 19 Juin 2025 avant 15h00 (session 1)
28 août 2025 avant 15h00 (session 2)

Dates de soutenance du RS : du 26 juin au 04 juillet 2025 (session 1)
du 02 au 11 septembre 2025 (session 2)

Organisation des enseignements et stage – Date des examens

Les périodes de cours et de stage se dérouleront de la façon suivante :

- Réunion de rentrée du Parcours PCS le 02/09/2024 à **10h00**
- **Début des cours le 05/09/2024**

La formation se compose de deux semestres :

Semestre 1 : Enseignements fondamentaux et spécifiques PCS auxquels s'ajoutent des enseignements mutualisés, dispensés de septembre à décembre.

Ces enseignements (semestre 1) se dérouleront du 05/09/2024 au 06/12/2024.

Ils sont suivis d'une période de révision du 11/12/2024 au 19/12/2024 et d'une session d'examens les 18 et 19 décembre 2024 (ces dates de révision et d'examens peuvent varier en fonction d'évènements indépendants de notre volonté).

Semestre 2 : Stage de 500 heures minimum auprès d'un psychologue clinicien

- Soutenance TER du 20/01/2025 au 07/02/2025 (session 1)
- Début du stage le 20/12/2024

Informations importantes concernant les stages

STAGE : Avant signature de la convention de stage, les étudiants doivent informer la responsable du Master PCS : julie.arsандаux@univ-nantes.fr ainsi que Franck Salomé (franck.salome@univ-nantes.fr) sur les modalités de ce stage (lieux, nombre d'années d'exercice du psychologue-référent, spécialisation, missions envisagées, durée, etc.). Cet échange doit permettre d'identifier si la nature du stage visé par l'étudiant est en adéquation avec la formation et l'obtention du titre de psychologue. **Aucune convention ne sera signée sans validation préalable de la part des responsables.**

ATTENTION !!!

Le **Master PCS** (Psychologie Clinique de la Santé) a pour objectif de former des psychologues cliniciens spécialisés dans l'intervention auprès des populations vulnérables ou vulnérabilisées (enfants, adolescents, adultes), aussi bien dans le domaine des troubles psychopathologiques que dans celui des troubles somatiques, avec une orientation scientifique, notamment en utilisant des pratiques cliniques et thérapeutiques validées empiriquement.

Compétences visées :

Les étudiants de ce master sont formés à l'évaluation, l'accompagnement et la prise en charge psychologique de personnes dans des contextes de **santé mentale** (souffrance psychique, troubles mentaux, etc.) et de **santé physique** (douleur, soins palliatifs, etc.), en s'appuyant sur la validation empirique de leurs actions. Ils acquièrent ainsi les compétences pour intervenir à différents niveaux de prévention et de soin :

- **Prévention primaire** : actions visant à éviter ou réduire la survenue ou l'incidence des problèmes de santé mentale et/ou physique ;
- **Prévention secondaire** : interventions destinées à diminuer la prévalence des problèmes de santé mentale et/ou physique ;
- **Prévention tertiaire** : programmes pour réduire les complications et les risques de rechute lorsque des problèmes de santé mentale et/ou physique sont déjà présents ;
- **Soin psychologique** : mise en place de thérapies validées empiriquement.

Ces compétences sont renforcées par une formation pratique permettant de concevoir et d'implémenter des programmes de prévention, de promotion de la santé et de psychothérapie validée empiriquement, ainsi que de divers modes d'intervention selon le contexte clinique (évaluation, bilan, expertise, conseil, prévention en santé publique, accompagnement psychologique des équipes, actions d'éducation thérapeutique, prise en charge thérapeutique).

Stage pratique :

Les étudiants doivent réaliser **un minimum de 500 heures de stage** sous la responsabilité d'un psychologue, titulaire du titre de psychologue et ayant au moins trois ans de pratique. Ce stage pratique peut être effectué dans plusieurs structures, mais doit impérativement comprendre un ou plusieurs stages totalisant **au moins 300 heures** sous la supervision d'un(e) psychologue clinicien(ne) ou de la santé avec une approche scientifique.

Cette formation pratique, centrée sur l'évaluation, l'accompagnement et la prise en charge psychologique validés empiriquement, est une condition essentielle à l'obtention du diplôme et du titre de psychologue.

Terrains de stage privilégiés :

Les stages doivent prioritairement être réalisés dans le **secteur institutionnel public** (ex. CHU, CMP) ou **privé** (ex. clinique, association) accueillant les populations concernées (enfants, adolescents, adultes) :

- **Structures de santé mentale :**
 - Services de psychiatrie pour adultes et enfants/adolescents dans les hôpitaux généraux ou spécialisés ;
 - Centres Médico-Psychologiques (CMP), Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) ;
 - Unités de soins intensifs psychiatriques (USIP) et services d'urgence psychiatrique ;
 - Centres Hospitaliers Spécialisés (CHS).
- **Services spécialisés :**
 - Oncologie, soins palliatifs, douleur chronique ;
 - Pédiatrie, périnatalité, psychiatrie périnatale ;
 - Service de néphrologie, de rhumatologie, de gynécologie et de fertilité, de soins palliatifs, de greffes... la plupart des services hospitaliers de médecine somatique prenant en charge des maladies chroniques
 - Consultations en addictologie, troubles du comportement alimentaire (TCA), stress post-traumatique ;
 - Médecine comportementale (gestion du stress) ;
 - Réhabilitation psychosociale et réinsertion pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques chroniques.
- **Services de santé universitaire et scolaire :**
 - Services universitaires de santé et de psychologie (BAPU, SUMPPS) ;
 - Psychologues scolaires au sein des académies ou des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP).

Dérogations :

En raison des difficultés d'accès à certains terrains de stage, **des stages complémentaires** (d'une durée maximale de 200 heures) peuvent être effectués :

- **En libéral**, sous réserve que le psychologue référent soit formé et pratique l'évaluation, l'accompagnement et la prise en charge psychologique avec une approche scientifique, et que ces missions ne soient pas réalisées de manière sporadique.

Toute dérogation à ces terrains de stage doit être validée par les responsables du Master, qui se réservent le droit de signer ou non la convention de stage.

Instructions pour la rédaction du Rapport de Stage M2

Le rapport de stage est un document **personnalisé** visant à rendre compte (1) de l'analyse que vous faites des fonctionnements institutionnels et des pratiques professionnelles observées sur vos différents lieux de stage ; et (2) de l'analyse que vous faites de votre propre pratique professionnelle. En ce sens, le terme « rapport de stage » est réducteur, car il s'agit plus d'un « rapport de fin de formation », qui inclut aussi une réflexion critique sur votre formation universitaire de psychologue.

Attention : il ne s'agit donc pas simplement d'un état des lieux de vos expériences de stage ou de formation, mais bien d'une analyse argumentée de ces expériences (appuyée notamment sur les différents cadres disponibles appropriés à chaque situation, comme par exemple les recommandations formulées par la Haute Autorité de Santé, les textes de lois entourant les certifications et labélisations des centres médicaux, les textes entourant la pratique des professionnels, comme le code de déontologie des psychologues, etc.).

Vos compétences pratiques (« savoir-faire », « savoir-être ») auront déjà fait l'objet d'une évaluation par les psychologues ayant participé à votre formation sur vos lieux de stage. Dans votre rapport de stage, ce ne sont donc pas ces aspects qui seront évalués en priorité, mais bien votre capacité de réflexion critique sur les pratiques professionnelles observées (pratiques professionnelles au sens large : institutionnelles, cliniques) et de votre propre pratique.

Pour rappel, la réflexion critique concerne aussi bien les points positifs et les points négatifs de vos expériences qui ont participé à la construction de votre identité professionnelle.

La pensée critique est le processus intellectuel conscient qui consiste, de manière active et efficace, à conceptualiser, appliquer, analyser, synthétiser et/ou évaluer les données collectées ou engendrées par l'observation, l'expérience, la réflexion, le raisonnement, ou la communication, afin de se guider dans ses convictions et ses actions. (Fisher & Scriven, 1997 in *Critical thinking: Its definition and assessment*).

Cette réflexion peut être étayée par des vignettes cliniques, des études de cas, la mise en place d'intervention spécifique, etc. Elle doit témoigner de l'évolution de votre posture, passant de celle de stagiaire à celle de professionnel(le) capable de s'engager dans des projets de soin comme dans des projets d'équipe ou des projets institutionnels.

La rédaction de ce document doit se faire en toute autonomie. Vous êtes seul garant du respect de l'anonymat des personnes (patients, collègues etc.) que vous souhaitez évoquer dans votre rapport. Outre les aspects formels imposés (voir les recommandations générales), la seule instruction donnée est celle citée plus haut, à savoir : rédiger un rapport d'analyse des fonctionnements institutionnels et pratiques professionnelles observées sur vos lieux de stage, ainsi que de votre propre pratique professionnelle.

Il revient à chacun de vous de faire les choix qui lui semblent les plus appropriés en termes de contenu et d'agencement pour répondre à cette instruction, ceci en toute responsabilité (sans la nécessité de solliciter de l'aide en termes de relecture avant dépôt, d'aiguillage, de conseils etc.). Il s'agit aussi de démontrer, à travers la conception de ce rapport, que vous savez agir seul.

Recommandations générales

Le document dans son ensemble **ne doit pas dépasser 50 pages maximum** (hors bibliographie et annexes). Il doit être rédigé dans le respect des normes APA 7^{ème} édition (<https://apastyle.apa.org>). Un engagement de non-plagiat (disponible sur Madoc) devra être signé et inséré en première page du rapport de stage. Utiliser une police de caractère Times 12, avec un interligne de 1,5. Toutes les pages doivent être numérotées. Toutes les références bibliographiques citées dans le texte doivent être indexées en bibliographie. Le texte doit être « justifié » en termes de mise en page, avec un « alinéa » pour chaque début de nouveau paragraphe, sans saut de ligne entre les paragraphes d'une section. Toutes les parties de votre rapport de stage doivent être numérotées. Faites attention à la qualité de la rédaction, et évitez les fautes de grammaire, de syntaxe et d'orthographe. N'hésitez pas à demander à un tiers de vous relire si besoin.

1^{ère} page : page de garde

Elle doit contenir les informations suivantes :

- Nantes Université
- Rapport de stage pour le Master 2 Psychopathologie Clinique et Santé
- Titre du rapport
- Nom et prénom de l'étudiant(e)
- Année, 1^{ère} session (ou 2^{ème} session)
- Nom, prénom et titre du tuteur universitaire (sous la direction de M./Mme X, MCF ou MAST en ...)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. OBJECTIFS GENERAUX

Ce Master Professionnel a pour objectif d'assurer une formation théorique, méthodologique et pratique en psychopathologie, clinique et santé.

Il vise à former des psychologues spécialisé.es. dans les interventions relevant de la santé mentale et de la santé somatique, avec une approche fondée empiriquement. Ce parcours a une double vocation : professionnelle et recherche. La formation est adossée au Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire : LPPL-UR 4638 (<https://lppl.univ-nantes.fr/>)

2. DEBOUCHES

Le parcours PCS prépare spécifiquement à exercer le métier de psychologue clinicien et de la santé dans divers secteurs, tant publics que privés. Les diplômés peuvent travailler dans des hôpitaux publics, couvrant des domaines variés comme la psychiatrie, la médecine de rééducation, l'oncologie, l'endocrinologie, la néphrologie, la rhumatologie, soins intensifs, la pédiatrie, la pédopsychiatrie, ainsi que la médecine interne. Ils peuvent également intervenir en maternité, chirurgie plastique et réparatrice, ou dans les services de soins palliatifs. Les institutions de soin, qu'elles soient publiques, parapubliques ou privées, offrent également des opportunités, notamment en soins de suite, postcure, ou maisons de repos. De plus, les cabinets ou cliniques privés spécialisés, par exemple en psycho-oncologie, cardiologie, diabétologie, chirurgie, réanimation, obésité, ou traitement de la douleur, sont des débouchés potentiels. Les diplômés peuvent aussi s'orienter vers la prévention en intégrant des instituts nationaux ou régionaux, comme l'INPES, l'IRPS, l'INRS, ou encore les Caisses Régionales d'Assurance Maladie, ainsi que des organismes associatifs ou parapublics, tels que les mutuelles de santé. Enfin, les étudiants titulaires du Master PCS peuvent poursuivre leurs études en doctorat.

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation vise à permettre l'obtention du titre de psychologue sous condition d'un cursus complet en psychologie. Elle s'adresse de plein droit aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie (L3) et du Master mention psychologie 1ère année PCS ou de tout diplôme étranger reconnu équivalent, ou encore d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de la santé (sous réserve de l'acceptation par la commission de scolarité du Master).

2. DEROULEMENT

La formation se compose d'enseignements fondamentaux et spécifiques dispensés de septembre à décembre suivis d'une période de révision et d'examens. Ces enseignements théoriques et pratiques doivent permettre aux étudiants d'acquérir des compétences de haut niveau telles que :

- Analyse des situations cliniques complexes
- Choisir une modalité d'intervention en fonction du terrain d'application (évaluation, expertise, conseil, prévention en santé publique, mise en place de dispositif d'accompagnement psychologique des équipes, mise en œuvre d'actions d'éducation thérapeutiques ou de prise en charge thérapeutiques)
- Être en mesure de rapporter et d'évaluer l'effet des pratiques
- Réaliser un bilan psychologique faisant appel ou non à des tests psychométriques
Communiquer un compte-rendu d'entretien, de bilan ou de tests psychologiques (à l'oral et à l'écrit)
- Construire et réaliser un protocole de recherche dans le champ de la psychologie de la santé
- Rendre compte des résultats de recherche et contribuer à la diffusion de la psychologie : par le développement et la mise en œuvre d'une recherche empirique dans le cadre du master qui puisse faire l'objet d'une présentation (congrès, colloques, journées) ou d'une publication (revues)

La formation implique que chaque étudiant réalise un stage pratique en responsabilité d'une **durée minimum de 500 heures**. Les objectifs de stage sont à définir avec le ou les psychologue(s) référent(s) de ou des institution(s) d'accueil et les responsables pédagogiques de la formation. Un suivi de stage ainsi qu'une acculturation à l'environnement professionnel du psychologue sont également prévu lors du second semestre.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1. PRESENTATION

La formation se compose d'enseignements communs à tous les parcours (Enseignements Mutualisés) et d'enseignements théoriques et pratiques, spécifiques au parcours PCS. Le descriptif de ces enseignements est présenté ci-dessous.

Code Pédagogique	Libelle cours	Semestre	Coefficient de l'UE	Ects	CM	TD
PMSPCS9U01	UE1 MAITRISER UN DOMAINE ET SON REFERENTIEL DE COMPETENCES	1	26	26		
PMSPCS9E1A	Prises en charge psychothérapeutiques		10	10	36	54
PMSPCS9E1B	Prises en charge psychologique des troubles somatiques		10	10	18	30
PMSPCS9E1C	Construire et animer un projet de prévention et promotion de la santé		6	6	18	30
PMSPCS9U02	UE2 CONDUIRE UN PROJET DE RECHERCHE	1	8	8		
PMSPCS9E2A	Conduite de projet TER		6	6		18
PMSPEA9E2B	Analyses statistiques					12
PMSPCS9E2B	Préparer une recherche sous forme de communication ou d'article		2	2		12
PMSPEA9U04	UE3 SE PREPARER A EXERCER LE METIER DE PSYCHOLOGUE	1	2	2		
PMSPEA9E4A	Ethique et déontologie (<i>UE Mutualisée</i>)				8	6
PMSPEA9E4B	Pratiques professionnelles (<i>UE Mutualisée</i>)				12	12
PMSPEA9E4C	Techniques de recherche d'emploi (<i>UE Mutualisée</i>)					8
PMSPCS0U01	UE4 ACQUERIR UNE POSTURE PROFESSIONNELLE	2	30	30		
PMSPCS0E1A	EC 1- Connaitre son environnement de travail professionnel		1			10
PMSPCS0E1B	EC 2- Supervision		29	30		20
PMSPCS0E1C	EC 3- Suivi de stage					20

Comme indiqué précédemment, la formation implique également que chaque étudiant réalise un stage de 500 heures minimum, en responsabilité et à temps plein sur le second semestre de l'année universitaire. Le stage pratique est réalisé sous la responsabilité d'un enseignant de la formation universitaire (maître de stage) et d'un psychologue praticien référent de stage attestant de 3 années d'exercice minimum. Il est évalué sur la base d'un rapport de stage qui décrit l'expérience acquise, et reflète la maîtrise du stagiaire psychologue au plan de la pratique clinique de terrain. Ce document fait l'objet d'une évaluation par l'enseignant (maître de stage) et par un membre de l'équipe pédagogique. Il donne lieu à une soutenance orale. L'activité du stagiaire fait aussi l'objet d'une évaluation écrite par le par le ou les psychologue(s) référent(s) de stage d'une ou des institutions.

ATTENTION !! La soutenance du rapport de stage est subordonnée à la réalisation de 500 heures minimum de stage pratique.

2. CONTENU DE LA FORMATION

SEMESTRE 1

PMSPCS9U01- UE 1 - MAITRISER UN DOMAINE ET SON REFERENTIEL DE COMPETENCES

PMSPCS9E1A PRISES EN CHARGE PSYCHOTHERAPEUTIQUES 36h CM et 54h TD

Ce cours adopte une approche résolument pratique. Il offre aux étudiants l'occasion de bénéficier d'interventions de praticiens expérimentés, tels que des psychologues cliniciens hospitaliers et libéraux, des psychothérapeutes formés aux thérapies comportementales et cognitives (TCC), à l'Acceptance and Commitment Therapy (ACT), à la DBT (Dialectic Behavior Therapy), à l'Eye Movement Desensitization and Reprocessing (EMDR), ainsi que des psychiatres hospitaliers et libéraux. Ces professionnels viendront partager leur expertise à travers des éclairages concrets de leur pratique clinique, en mettant l'accent sur l'application des thérapies validées empiriquement. Tout en incluant des moments conceptuels essentiels, ce cours mettra l'accent sur des illustrations pratiques tirées de cas cliniques issus de leur expérience quotidienne. L'objectif est de permettre aux étudiants de se familiariser non seulement avec les fondements théoriques de ces thérapies, mais surtout avec leur mise en œuvre concrète auprès des patients, favorisant ainsi un apprentissage pratique et appliqué.

- **Prise en charge validées empiriquement – Rappels**
Intervenant : Prof. Abdel Boudoukha (Psychologue Clinicien- psychothérapeute TCC)
- **Prise en charge validées empiriquement des troubles dépressifs et de la crise suicidaire**
Troubles dépressifs :
Intervenant : Prof. Anne Sauvaget (Psychiatre– PU-Praticien Hospitalier)
Crise suicidaire :
Intervenant : Dr. Samuel Bulteau (Psychiatre–Praticien Hospitalier)
- **Prise en charge validées empiriquement des troubles liés au stress ou a un événement traumatique**
Trouble de l'adaptation :
Intervenant : Prof. Abdel Boudoukha (Psychologue Clinicien- psychothérapeute TCC)
Trouble de Stress Post-Traumatique (Trauma)
Intervenant : Dr. Andrew Laurin (Psychiatre- Praticien Hospitalier)
Souvenirs autobiographiques traumatiques - EMDR
Intervenant : Prof. Mohamad El Haj (Psychologue-neuropsychologue)
- **Prise en charge validées empiriquement de l'anxiété**
Trouble Anxieux Généralisé
Intervenant : Dr. Virginie Quistrebart-Davanne (Psychologue Clinicienne Hospitalière)

Troubles spécifiques de l'enfant (anxiété et dépression)

Intervenant : Dr. Christine Faye-Dumanget (Psychologue Clinicienne en Libéral)

- **Prise en charge validées empiriquement des troubles complexes**

Personnalité

Intervenant : Dr. Caroline Chiron (Psychologue Clinicienne Hospitalière)

Trouble du Spectre Autistique

Intervenant : Alice Rampazzo (Psychologue Clinicienne en libéral)

Troubles Psychotiques

Intervenant : Dr. Franck Salomé (Psychologue Clinicien)

- **Prise en charge validées empiriquement dans le champ des Troubles Addictifs**

Troubles avec substance

Intervenant : Anne-Pascale Besse (Psychologue Clinicienne Hospitalière)

Troubles sans substances

Intervenant : Prof. Marie Grall-Bronnec (Psychiatre– PU-Praticien Hospitalier)

- **Prise en charge validées empiriquement des Troubles des Conduites Alimentaires**

Intervenant : Dr. Bruno Rocher (Psychiatre–Praticien Hospitalier)

PMSPCS9E1B

PRISES EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE DES TROUBLES SOMATIQUES

18h CM et 30h TD

La prise en charge des maladies chroniques est un des volets importants de la pratique du psychologue de la santé. L'objectif de cet enseignement est de présenter les éléments théoriques et outils utilisés dans la prise en charge et le développement d'interventions des maladies somatiques. Cet enseignement abordera les problématiques spécifiques des maladies somatiques et les exemples de prise en charge.

- **Modèles théoriques utilisés dans les prises en charge et les interventions autour des maladies en psychologie de la santé**

Intervenant : Emilie Bucourt

- **Education Thérapeutique du patient**

Intervenant : Emilie Bucourt

- **Intervention basée sur l'hypnose : gestion du stress et anxiété face à la maladie**

Intervenant : Frédérique Robin

- **Interventions de psychologie positive**

Intervenant : Anne Congard

- **Interventions basées sur la pleine conscience : gestion du stress et anxiété face à la maladie : auto-compassion et acceptation**

Pleine conscience - Intervenant : Anne Congard

Auto-compassion - Intervenant : Borzoo Pourabdollahian

- **Intervention en oncologie**

Prise en charge en oncologie - Intervenant : Valentin Naudé Diaz

Développer les compétences émotionnelles en oncologie : Couple /parents-enfants -

Intervenant : Anne Congard

- **Fin de vie et soins palliatifs**

Spiritualité et santé - Intervenant : Nicolas Roussiau

Soins palliatifs - Intervenant : Valentin Naude Diaz

PMSPCS9E1C

CONSTRUIRE ET ANIMER UN PROJET DE PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

18h CM et 30h TD

La prévention et la promotion de la santé sont un des champs importants de la pratique du psychologue de la santé. Cet enseignement a pour objectif de présenter les modèles et outils utilisés en prévention et promotion de la santé pour concevoir des actions ou programmes. Cet enseignement abordera les principaux domaines d'intervention dans le champ de la promotion et prévention de la santé illustrés à l'aide d'exemple d'interventions.

- **Comment construire un projet de prévention/promotion de la santé et l'évaluer ?**

(Élaborer des projets de prévention en santé publique)

Exemple autour de la Vaccination et MST : Illustration avec l'intervention Dilemme

Aspects méthodologique et évaluation

Intervenant : Julie Arsandaux

- **Oncologie**

Mapping intervention en promotion de la santé - Intervenant : Bertrand Porro

- **Alimentation**

Actions et message à destination des ado, jeunes adultes

- Prévention des TCA - Intervenant : Marion Vu-Augier de Montgrémier

- Orthorexie - Intervenant : Camille Ribadeau Dumas

- **Santé au quotidien**

Promouvoir une hygiène de vie pour favoriser sa santé

- Impact de l'activité physique et de la nutrition - Intervenant : Corinne Huchet

- Gestion Stress :

• Développer des interventions favorisant le bien être dans sa vie quotidienne.

Programme chez les étudiants - Intervenant : Vincent Chupin

• Autocompassion et santé - Intervenant : Borzoo Pourabdollahian

- Addiction : Prévention des addictions en santé publique - Intervenant : Kevin Chapuy

PMSPCS9U02 – U2 - CONDUIRE UN PROJET DE RECHERCHE

PMSPCS9E2A
CONDUITE DE PROJET TER
18h TD

Suivi individuel et/ou collectif des Travaux d'Etudes et de Recherche (TER) J. Arsandaux, A-H. Boudoukha, E. Bucourt, A. Congard, M. El Haj, C. Ribadeau-Dumas, N. Roussiau, F. Salome, C. Touzé

PMSPEA9E2B
ANALYSES STATISTIQUES
12h TD

J. Arsandaux : Enseignement de 6h (trois séances de 2h) par demi-groupes. Les séances sont organisées autour de deux activités menées en parallèles ; 1-Lecture critique d'article ; 2-Echanges individuels sur les analyses menées lors du TER. TOUS les étudiants sont concernés par cet enseignement, quels que soient leur avancée ou les méthodes utilisées dans leur TER. Faisant suite à l'enseignement de 1^{ère} année de master nous poursuivons le développement des compétences en méthodes statistiques appliquées à la psychologie (e.g. régression logistique et analyses de médiation). L'enseignement se basera sur de la lecture critique de document (des articles scientifiques essentiellement), l'application logiciel (JASP ou JAMOVI) et les TER.

PMSPCS9E2B
PREPARER UNE RECHERCHE SOUS FORME DE COMMUNICATION OU D'ARTICLE
12h TD

J. Arsandaux : Cet enseignement vise à soutenir les étudiants dans la valorisation de leur travail de recherche et d'acculturer les étudiants à la communication via article scientifique et de communication affichée (poster). Lors des séances les étudiants sont accompagnés dans l'identification d'un congrès/conférence/colloque en lien avec leur sujet de TER et produise un poster présentant leur recherche. Une simulation de session poster est organisée pour mettre en situation les étudiants (discuter de son projet de recherche, créer du lien avec d'autres professionnels).

PMSPEA9E4A
ETHIQUE ET DEONTOLOGIE
8h CM / 6h TD

Enseignants : 8h CM V. Naude-Diaz & V. Rachet-Darfeuille / 6h TD V. Naude-Diaz

L'objectif du CM est de présenter plusieurs expériences professionnelles qui convoquent l'éthique et la déontologie des psychologues. Cet enseignement sera réalisé par des praticiens d'horizons professionnels variés. Les enseignements de TD proposeront aux étudiants des situations réflexives.

PMSPEA9E4B
PRATIQUES PROFESSIONNELLES
12h CM / 12h TD

➤ **Le compte rendu d'examen psychologique** (6h CM / 6h TD V. Amelot) : L'élaboration des comptes rendus écrits d'examens psychologiques sera traitée selon les aspects suivants : Introduction-Règles générales ; élaboration technique des conclusions ; communication orale ; compte rendu écrit (Règles générales ; écriture ; organisation du contenu ; évaluer sa qualité ; transmission interne ; transmission externe ; Compte rendu écrit et dossier médical et/ou institutionnel) ; compte rendu, déontologie et loi (écrit et secret professionnel) avec une illustration par le biais d'avis de la CNCDP. Un travail de correction et de rédaction de comptes rendus est proposé.

➤ **L'entretien psychologique** (6h CM / 6h TD I. Capponi) : la conduite de l'entretien psychologique : nature, risques et gestion des difficultés ; pièges et solutions ; technique des 4R ; des spécificités. Les travaux dirigés sont destinés à l'expérimentation via des mises en situation, jeux de rôles, entretiens.

PMSPEA9E4C
TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI
8h TD

L. Derval : Les outils de la recherche d'offres d'emploi, marché caché et candidatures spontanées ; la posture d'affirmation de soi dans sa candidature ; réaliser son argumentaire avant de rédiger une lettre de candidature ; réaliser un CV adapté ; se préparer à un entretien de recrutement ; comment se positionner sur le marché du travail ; construire un répertoire des différents organismes ressources ; élaborer un dossier de candidature ; se préparer à l'entretien d'embauche, CV, lettre de motivation, ciblage et prise de contact avec des employeurs potentiels, etc.

SEMESTRE 2

PMSPCS0U01 – UE 4 - ACQUERIR UNE POSTURE PROFESSIONNELLE

PMSPCS0E1A

CONNAITRE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROFESSIONNEL

10h TD

4 séances sont proposées pour appréhender l'environnement professionnel dans les différents secteurs d'insertion suite au Master : milieu hospitalier, milieu associatif, activité libérale et doctorat. *Les intervenants sont en cours d'identification.*

PMSPCS0E1B

SUPERVISION - GROUPE DE REFLEXION SUR LA PRATIQUE (GRP)

20h TD

Ce cours de **réflexion sur la pratique** offre aux étudiants en stage une opportunité de mobiliser leurs connaissances et compétences pour soutenir la construction de leur identité professionnelle en tant que futurs psychologues cliniciens. À travers des discussions ouvertes, les étudiants seront amenés à réfléchir aux situations rencontrées durant leur stage, en abordant des questions éthiques et déontologiques, mais aussi en analysant l'organisation du travail et son impact sur la pratique du psychologue. Ce cadre d'échange, sans jugement, met l'accent sur l'engagement des étudiants et leur capacité à exprimer ce qui les touche, tout en maintenant un positionnement professionnel et une posture réflexive propre à leur rôle de psychologue. L'objectif est d'accompagner les étudiants dans la maturation de leur pratique, tout en leur offrant un espace pour discuter des enjeux concrets de leur futur métier.

Supervision de Stage en 1/2 groupe (10h A-H. Boudoukha ; 10h H. Jalin)

PMSPCS0E1C

SUIVI DE STAGE

20h TD

J. Arsandaux, A-H. Boudoukha, E. Bucourt, A. Congard, F. Salome

LE STAGE PROFESSIONNEL

Le stage en responsabilité constitue une unité d'expérience professionnelle. Il se déroule à temps plein sur le second semestre de l'année universitaire. Il est effectué sous la responsabilité conjointe d'un psychologue praticien-référent qui n'a pas la qualité d'enseignant-chercheur, titulaire du titre de psychologue, exerçant depuis au moins 3 ans, et d'un maître de stage qui est un des enseignants-chercheurs de la formation conduisant au diplôme de Master, mention psychologie, et du parcours PCS auquel est inscrit l'étudiant. Au terme des 500 heures de stage obligatoire, l'étudiant remet un rapport sur l'expérience professionnelle acquise et le soutient devant un jury composé du

maître de stage, du praticien-référent et d'un enseignant-chercheur en psychologie désigné par les responsables du parcours PCS.

Le choix du lieu de stage est proposé par l'étudiant puis validé par les responsables pédagogiques du Master, parcours PCS, au cours du premier semestre de l'année universitaire. La mise en œuvre d'un projet de stage est discutée et négociée avec le psychologue praticien-référent susceptible d'encadrer le stage, d'une part, et avec le maître de stage universitaire, d'autre part.

VALIDATION DES ACQUIS

La présence aux enseignements est obligatoire. Toute absence doit être justifiée. A partir de 3 absences non justifiées, l'étudiant est radié de la formation.

1. CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances est réparti de la manière suivante à chacune des deux sessions :

➤ **PMSPCS9U01 - UE1 MAITRISER UN DOMAINE ET SON REFERENTIEL DE COMPETENCES** : Cette épreuve peut comporter un ou plusieurs sujets issus des Enseignements Constitutifs (EC) de cette Unité d'Enseignement (UE).

- **PMSPCS9E1A - PRISES EN CHARGE PSYCHOTHERAPEUTIQUES** : validation de l'enseignement par **un contrôle continu (4 ECTS) et une épreuve écrite de 1 heures (4 ECTS)**.
- **PMSPCS9E1B - PRISES EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE DES TROUBLES SOMATIQUES** : validation de l'enseignement par **une épreuve écrite de 2 heures (4 ECTS)**.
- **PMSPCS9E1C - CONSTRUIRE ET ANIMER UN PROJET DE PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE** : validation de l'enseignement par **un dossier (2,5 ECTS) et une épreuve orale (1,5 ECTS)**.

➤ **PMSPCS9U02 – UE2 CONDUIRE UN PROJET DE RECHERCHE - semestre 1**

- **PMSPCS9E2A - CONDUITE DE PROJET TER** du mémoire de recherche (projet TER phase III) : une soutenance orale du mémoire de recherche réalisée devant un jury composé du directeur de recherche et d'un enseignant chercheur membre de l'équipe pédagogique du Master de psychologie (écrit/oral 10 ECTS).

- **PMSPCS9E2B - PREPARER UNE RECHERCHE SOUS FORME DE COMMUNICATION OU D'ARTICLE:** validation de l'enseignement par **un contrôle continu (0,5 ECTS) et un dossier (1,5 ECTS).**
- **PMSPEA9U04 – UE4 ACQUERIR UNE POSTURE PROFESSIONNELLE (30 ECTS)**
 - **PMSPCS0E1C - Suivi de stage :** validation du Stage pour l'obtention du titre de psychologue avec une soutenance orale du rapport de stage devant un jury composé du maître de stage, du ou des psychologue(s) praticien(s)-réfèrent(s) et d'un enseignant-chercheur membre de l'équipe pédagogique du Master de psychologie, parcours PCS (écrit/oral 30 ECTS).

2. SESSIONS D'EXAMENS

La première session est organisée de la façon suivante :

- **Semestre 1 session 1 (décembre - janvier) :** deux épreuves écrites, rendu de dossier et épreuve oral propres aux enseignements du parcours PCS ; dépôt et soutenance du TER.
- **Semestre 2 session 1 (juin - juillet) :** dépôt et soutenance du rapport de stage.

Une **deuxième session** est organisée **en septembre** pour toutes les épreuves des semestres 1 et 2 avec dépôt TER et rapport de stage fin août.

3. VALIDATION DE L'ANNEE D'ETUDE

Pour valider l'année d'étude, l'étudiant doit justifier d'une moyenne sur chaque UE, affectées de leur coefficient, égale ou supérieure à **10/20**.

En cas d'échec, **le redoublement n'est pas de droit**. Il est subordonné à la décision Jury du Master mention Psychologie et appuyé par une **demande écrite et motivée de l'étudiant transmise au président de jury**, au moins une semaine avant la date du jury de la session concernée (session 1 ou session 2). Si l'étudiant est autorisé à s'inscrire, les UE acquises précédemment sont capitalisées.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe enseignante de cette formation regroupe des enseignants chercheurs qui pour la majorité sont membres du Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL, UR 4638). De plus, participent également à cette formation des professionnels exerçant notamment au CHU de Nantes.

1. INTERVENANTS UNIVERSITAIRES

ARSANDAUX, J., Maitresse de Conférences en psychologie et santé Publique, Nantes Université

BOUDOUKHA, A-H., Psychologue, Professeur de psychologie clinique et pathologique, Nantes Université

BUCOURT Emilie, Psychologue, Maitresse de Conférences en Psychologie clinique de la santé, Nantes Université

CAPPONI, I., Psychologue, Maitresse de Conférences en psychologie du développement, Nantes Université

CHUPIN, V., Psychologue, Doctorant en psychologie, Nantes Université

CONGARD, A., Professeure de Psychologie différentielle de la santé, Nantes Université

EL HAJ, M., Psychologue, Professeur de psychologie cognitive, Nantes Université

HUCHET, C., Professeure en biologie, Médecine et Techniques Médicales, Nantes Université

JALIN, H., Psychologue, Doctorante en psychologie, Nantes Université

RIBADEAU, C. Psychologue, Doctorante en psychopathologie clinique, Nantes Université

ROBIN, F., Psychologue, Maîtresse de conférences HDR de psychologie cognitive, Nantes Université

ROUSSIAU N., Professeur de psychologie sociale, Nantes Université

SALOME, F., Psychologue, Maître de conférences en psychopathologie clinique, Nantes Université.

TOUZE, C., Enseignante chercheuse contractuelle en psychologie sociale, méthodologie et statistiques, Nantes Université

2. PROFESSIONNELS

AMELOT, V., Psychologue en libéral, docteur en psychologie

BESSE, A-P, Psychologue Clinicienne Hospitalière, CHU de Nantes

BULTEAU, S., Psychiatre-Praticien Hospitalier, CHU de Nantes

CHAPUY, K., Psychologue clinicien en libéral

CHIRON, C., Psychologue clinicienne hospitalière, CHU de Nantes

DERVAL, L., Docteure en Psychologie & Psychologue du travail - indépendante

FAYE-DUMANGET, C., Psychologue Clinicienne en libéral

GRALL-BRONNEC, M., Psychiatre– PU-Praticien Hospitalier, CHU de Nantes

QUISTREBERT-DAVANNE, V., chercheur en psychologie cognitive, psychologue clinicienne, CHU de Nantes

LAURIN, A., Psychiatre, Praticien Hospitalier, CHU de Nantes

NAUDE-DIAZ, V., Psychologue clinicien et psychopathologie, France Terre d’asile et libéral

PORRO, B., Chercheur en psycho-oncologie et santé publique, Institut de Cancérologie de l’Ouest

POURABDOLLAHIAN, B., Post-doctorant en psychologie positive, Centrale Nantes

RACHET-DARFEUILLE, V., Avocate au Barreau de Nantes

RAMPAZZO, A., Psychologue Clinicienne en libéral

ROCHER, B., Psychiatre–Praticien Hospitalier, CHU de Nantes

SAUVAGET, A., Psychiatre, PU-Praticien Hospitalier, CHU de Nantes

VU-AUGIER DE MONTGREMIER, M ., Psychiatre et docteure en psychologie